



Communiqué

Hébergement d'urgence

La Ville prépare un nouveau projet d'hébergements pour sortir de l'urgence et renforce son dispositif d'accueil

A la suite du projet pilote mené depuis ce printemps dans deux immeubles, à la rue de la Borde et à César-Roux, la Ville prépare, pour les premiers mois de 2023, un nouveau projet de logements destinés aux personnes en emploi et vulnérables (seniors, femmes et enfants) qui recourent actuellement aux hébergements d'urgence. Situés à Renens, exploités et financés par la Ville de Lausanne et co-financés par le Canton, deux bâtiments accueilleront entre 30 et 35 personnes à l'année. Dans l'intervalle, le dispositif d'hébergement d'urgence est renforcé à l'entrée de l'hiver, avec 250 places disponibles depuis le 1^{er} décembre.

«L'expérience positive menée durant sept mois à la rue de la Borde et à César-Roux, confirme la pertinence de développer des solutions d'hébergements adaptées aux différentes populations qui fréquentent nos dispositifs afin de les sortir de l'urgence», explique Émilie Moeschler, conseillère municipale en charge des sports et de la cohésion sociale. Sur les 24 personnes suivies dans le cadre de ce projet pilote à la rue de la Borde, entre mai et novembre 2022, la moitié a vu sa situation changer, que ce soit par l'obtention d'un permis de séjour leur ouvrant des droits ou en intégrant leur propre logement.

Forte de ce constat, la Ville prépare pour les premiers mois de l'année 2023, de nouveaux logements à destination des personnes précaires en emploi ou particulièrement vulnérables (seniors, femmes, enfants) qui fréquentent aujourd'hui les hébergements d'urgence. Situés dans deux bâtiments à Renens, exploités par la Ville de Lausanne et co-financés par le Canton, ces logements accueilleront entre 30 et 35 personnes à l'année, après évaluation de leur situation par le Service social Lausanne. Ces bâtiments seront disponibles pour une durée minimale de deux ans, jusqu'au début de travaux. En renforçant ainsi sa capacité d'accueil annuelle, le dispositif lausannois s'inscrit dans une perspective de sortie de la logique saisonnière.

Comme pour le projet pilote mené à la rue de la Borde, les bénéficiaires pourront y séjourner pour une durée déterminée, le temps de stabiliser leur situation, sans le souci du logement au quotidien. Les bénéficiaires qui travaillent participeront également aux charges. Le Service social Lausanne renforcera son personnel pour assurer un accompagnement social, ainsi qu'une aide administrative et l'orientation au sein du réseau de partenaires en cas de besoin.

«Nous pouvons proposer une telle solution innovante grâce à la bonne collaboration que nous avons avec le Canton, ainsi qu'avec la Ville de Renens qui fait partie du comité de pilotage du projet», poursuit Émilie Moeschler. «Nous continuons à travailler de manière concrète et en concertation avec nos partenaires, au développement des solutions d'hébergement d'urgence ainsi que sur les mesures qui permettent aux bénéficiaires de sortir de l'urgence, conformément au programme de législature de la Municipalité».

Dans l'immédiat, le bâtiment situé à la rue de la Borde 47 renforce depuis le 1^{er} décembre le dispositif d'hébergement d'urgence lausannois. Ainsi 42 places supplémentaires dans des chambres avec salle de bain sont accessibles de 21h à 8h. Au total, 250 places sont ainsi disponibles à l'entrée de l'hiver, réparties entre l'Etape-Saint-Martin, la Marmotte, le Sleep In, Borde 47 et le Répit. Grâce à un financement cantonal, l'accès au dispositif d'hébergement d'urgence nocturne demeure gratuit. Le Répit propose, quant à lui, un accueil de nuit d'une capacité de 100 places à la rue César-Roux 4-6, de 22h à 8h.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Émilie Moeschler, conseillère municipale, Direction des Sports et de la cohésion sociale, tél. +41 21 315 42 00**
- **Eliane Belser, responsable du dispositif d'aide d'urgence, tél. +41 79 206 54 48**

Lausanne, le 5 décembre 2022